



PULSE

Language and communication skills
of foreign nurses

NEWS

Edition 2, June 2017

www.pulse-project.eu

PULSE IN PROGRESS

Le projet «Pulse: Language and Communication Skills for Foreign Nurses» a pour objectif d'améliorer les compétences linguistiques et communicatives du personnel infirmier qui travaille ou désire travailler dans un pays étranger. Au cours des deux premiers mois, les partenaires du projet ont créé des groupes de discussion avec les représentants des groupes cibles et ont travaillé sur un sondage européen adressé aux praticiens (infirmières et employeurs **d'un côté**, éducateurs et experts en langues dans le secteur de la santé **de l'autre**). Deux types de questionnaires en ligne ont été élaborés et adressés aux représentants de groupes cibles, aux parties prenantes et **à d'autres experts**. Les résultats de l'enquête ont été présentés et discutés lors de la réunion de projet qui a rassemblé les partenaires à Rotterdam, aux Pays-Bas.



Réunion de partenaires à Rotterdam, le 8 juin 2017

Pendant le meeting, les partenaires ont organisé un atelier de développement de la méthodologie et du programme e-learning pour le langage et la communication dans **l'environnement** de travail des infirmières. Avec l'assistance très appréciée de deux partenaires néerlandais associés au projet, Zuster à Huis - Global Care Capacity et TMI, le partenariat a discuté constructivement sur le contenu et sur le projet des modules pour la création d'une ébauche de méthodologie. Ils ont ainsi pu élaborer le plan de développement du programme de formation Pulse.

LA SUITE DU PROJET PULSE...

Dans les mois à venir, les partenaires travailleront à la finalisation de la méthodologie E-learning et se réuniront à nouveau en octobre à Sienne, en Italie, pour valider le contenu des cours E-learning et l'outil d'évaluation, le développement du contenu, la conception de produits, etc.

Pour plus d'informations sur le projet Pulse, visitez le site www.pulse-project.eu Ou contactez le partenaire dans votre pays

Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.